

RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2010

130e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2010

M.	Richard BARZE, architecte, Cernier, président	dès 2005
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
M.	Christian HOSTETTLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Coffrane	dès 2009
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Jacques LAURENT, chef du SES, Neuchâtel	dès 2005
Mme	Valérie LEIMGRUBER, enseignante, députée au Grand Conseil, Le Locle	dès 2010
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Laurence PERRIN, députée au Grand Conseil, Cortaillod	dès 2010
Mme	Françoise PETREMAND, Le Pâquier	dès 1997
M.	Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys	dès 1997
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, Cernier	dès 1997

Représentants de la direction :

- M. Jean-Marie VILLAT, directeur
- M. Vincent PERRIN, sous-directeur
- M. Patrick MELICHAR, administrateur
- M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

- Dr. Michael RENK, médecin chef, au Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents.

Représentants du personnel :

- Mme Sylvia OPPLIGER, aide concierge
- M. Abderrahman CHIBOUT, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

- Mme Christine FISCHER, Saules
- M. Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRÉSIDENT

Parmi les événements positifs qui ont émaillé la vie de la Fondation François-Louis Borel en 2010, je retiendrai principalement la résolution du différend relatif au mode de collaboration entre l'équipe thérapeutique et l'institution. Je crois pouvoir affirmer que pour tous les membres de la Commission de surveillance, la réécriture et la confirmation du mandat de prestation entre ces deux organes fût un motif important de satisfaction, voire de soulagement. Aussi, je tiens à remercier très sincèrement tous les acteurs qui ont œuvré avec volonté à la mise en place d'un consensus entre le CNPea et la Fondation Borel.

Aussi et comme l'avait affirmé mon prédécesseur dans son rapport de l'année 2008, la Fondation François-Louis Borel est une institution qui fonctionne bien. J'ajouterai qu'elle a retrouvé une certaine sérénité, cause de satisfaction qui mérite d'être soulignée. Grâce, aussi bien, à la jeune et nouvelle équipe qui forme la direction et le secrétariat, qu'à la constance et l'homogénéité de l'équipe éducative, notre directeur, M. Jean-Marie Villat peut poursuivre sa tâche, aussi bien dans la gestion du quotidien que dans la réflexion et mise en place de nouveaux projets, avec des personnes compétentes, enthousiastes et motivées. Il faudra toutefois veiller à ne pas voir tiédir la motivation de l'équipe éducative par les incertitudes liées aux projets successifs et inaboutis de réformes des institutions, dictés par des impératifs économiques particulièrement pesants dans notre canton. Que tous les collaborateurs de la Fondation François –Louis Borel trouvent dans ces lignes un témoignage de reconnaissance et de remerciement pour la qualité du travail accompli.

Sur un plan plus technique, l'année 2010 a vu la création d'une « sous-commission agricole » composée de quatre membres dont le conseil avisé et ponctuel de Me Jean-Marc Terrier et présidée, avec une aptitude reconnue, par M. Christian Hostettler. Ce groupe aura pour tâche de proposer des choix quant à l'avenir relativement proche des deux domaines agricoles que possède la Fondation. Une première phase aura été l'adhésion de la Fondation au Syndicat d'améliorations foncières de Savagnier-Dombresson, permettant la réunification des parcelles existantes du domaine de Dombresson. Un autre challenge, sera le résultat d'une étude confiée par le Conseil d'Etat à la Fondation Suisse Bellevue, sur l'éventuelle implantation d'une structure fermée pour filles sur le site de la Fondation Borel, plus précisément à l'endroit de la ferme. Cet avant-projet pourrait notablement modifier l'avenir de ce patrimoine, aussi une information plus complète devrait être apportée lors de la séance de la Commission de surveillance du mois de mai 2011.

Sur un plan plus général mais tout aussi technique, une réflexion a été initiée sur l'assainissement des cinq unités de l'institution et la mise à niveau du concept énergétique de l'ensemble de ces bâtiments, datant de plus de 40 ans et grands consommateurs d'énergie. L'entretien intérieur, pour lequel un certain nombre d'investissements a déjà été décidé, devra être poursuivi, voire amplifié après l'examen de reconnaissance de l'OFJ, agendé pour le 22 mars 2011.

En conclusion, les diverses échéances mentionnées ci-dessus ainsi que les réformes à venir nous obligeront à rester attentifs pour le bien du fonctionnement de la Fondation François-Louis Borel.

Le Président : R. Barzé

Mars 2011

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2010

La présentation de notre rapport annuel sous une forme « courte » a été très appréciée. Nous avons donc décidé le maintien de cette présentation, assortie de l'invitation à consulter le rapport complet que voici.

Quelques mots pour vous résumer l'année 2010 en ce qui concerne les enfants : l'année 2010 a été fidèle aux précédentes. Les enfants que nous accueillons présentent généralement d'importantes difficultés comportementales et socio-familiales. La prise en charge individualisée nous permet souvent d'encadrer ces jeunes, durant ces quelques années difficiles de l'adolescence, en réelle collaboration avec leurs familles. Nous relevons que la majorité des demandes de placement le sont actuellement pour des jeunes de 12-14 ans. Les sollicitations pour des enfants plus petits sont rares. Cela traduit probablement l'efficacité des moyens préventifs développés par les écoles et les autorités neuchâteloises. Cela montre cependant aussi, le décalage important entre les étages secondaire et primaire de la scolarité. La réorganisation du système scolaire neuchâtelois, la régionalisation et la probable modification future du secondaire 1 actuel, auront peut-être un effet sur cette réalité. Nous pouvons l'espérer, mais une dizaine d'années seront nécessaires pour en tirer un bilan.

Pour l'heure nous sommes très satisfaits, à l'interne, des multiples modalités de travail mises en place : l'ensemble de l'institution a adopté le placement individualisé, un groupe « expérimental » a poursuivi, en 2010, l'expérimentation de formes alternatives de placements, nos relations avec le CNPea sont clairement définies, consensuelles et très satisfaisantes. 2010 a donc été une année de stabilisation avant de commencer, en 2011, la refonte quinquennale du concept pédagogique et thérapeutique, ainsi que la renégociation du contrat de prestations quadriennal avec la Confédération.

Très concrètement maintenant, nous avons voulu, dans le rapport de cette année, donner la parole à des collaborateurs. Je vous invite à prendre connaissance d'un article passionnant, élaboré par Messieurs A. Geiser, J.-Ph. Lacreuse, L. Grob et O. Schaer, relatif à la construction d'un voilier de compétition. Cette aventure a été menée pendant 3 ans avec tous les jeunes de l'institution. Le nom de ce voilier : **le FireFly**.

Voyez plutôt...

FONDATION F.-L. BOREL
Le Directeur

Jean-Marie Villat

Construction d'un bateau à la Fondation Borel

« La pédagogie du projet est un efficace levier de transformation des personnes, de dynamisation des institutions et d'action sur la réalité. Un projet est une dynamique qui fait reculer les montagnes, libère les énergies et transforme des sujets en acteurs-citoyens. »¹

Le projet VMG 25 est né de la volonté et de l'énergie d'Alexandre Geiser, éducateur spécialisé et navigateur à ses heures. Un projet de cette envergure demande des savoir-faire manuels, des connaissances techniques et bien entendu des fonds. Le but premier de cette construction était de mobiliser le plus grand nombre d'élèves et d'adultes de l'institution afin de créer une énergie positive et constructive autour d'une même activité. Les pages suivantes ont pour objectif d'expliquer la philosophie ainsi que les étapes du projet.

But

La pédagogie du projet, telle que pensée et appliquée par Freinet, a pour but d'inscrire l'enfant dans une réalité, de l'ouvrir au monde qui l'entoure et de vivre les apprentissages au travers d'activités concrètes. Un projet conséquent, comme la construction d'un bateau, donne la possibilité à l'enfant de l'appréhender dans sa globalité. Il peut ainsi comprendre l'organisation, ainsi que les liens qui existent entre les différents postes. L'élève qui est amené à se rendre dans différents lieux peut plus facilement conceptualiser les interactions qui existent dans son environnement, bref il comprend mieux le monde qui l'entoure.

« Cette appropriation de l'ensemble des espaces contribue à conforter l'image de soi des apprenants, à modifier leur statut réel, à élargir leur horizon et pourquoi pas à donner naissance à de nouvelles vocations, à diversifier leurs activités et donc à rompre la monotonie du quotidien scolaire et à introduire un tiers dans la relation duale enseignants-élèves. »²

Nous pensons également qu'un apprentissage vécu dans une situation qui a une utilité sera mieux intégré que celui qui est fait face à une feuille d'exercice, déconnectée de la réalité. Notre volonté était également de ne plus vivre en vase clos, mais de permettre une certaine perméabilité des murs de l'institution. Dans ce but, nos jeunes ont été amenés à se rendre dans divers chantiers navals, voileries ou ont participé aux « douze heures du fromage » pour le financement. Nos élèves ont également dû présenter le projet au Cercle de la Voile de Neuchâtel, ainsi qu'aux membres des clubs du Kiwani's et du Lion's. Ils ont donc dû se confronter à des personnes extérieures à l'institution.

Apprentissages scolaires

Le projet repose sur une autre approche du savoir *« Ce savoir doit être pensé comme un apprentissage et non comme un enseignement »³*

Robert Gloton (cité par Huber, 1999) parle de savoir mosaïque dans son livre « le travail valeur humaine », qui tourne le dos à l'idée infantilisante de progression. *« Chaque projet amène le formé à se construire de nouveaux carreaux de mosaïque, qui pour prendre place dans l'ensemble vont conduire le sujet à se construire un nouvel équilibre à un niveau supérieur ».*⁴ On reconnaît ici le principe d'assimilation-accomodation-équilibre de Piaget. Dans la pédagogie du projet, l'action accompagne l'apprentissage, alors que dans l'enseignement traditionnel, l'action est à posteriori.

La construction du VMG 25 s'est faite dans les murs du collège de la fondation Borel. Un hangar a d'abord dû être dessiné, puis soumis à la commune pour avoir l'autorisation de le bâtir, et enfin construit.

Un projet tel que celui-ci n'aurait pas sa place dans une école si l'on ne pouvait y lier quelques apprentissages scolaires. Ils furent nombreux au niveau du français, puisque le dossier de présentation du projet fut rédigé par les jeunes de l'institution, de plus tous les contacts avec les sponsors furent gérés par nos élèves. Les demandes de sponsoring, les remerciements, ainsi que la demande de place de port à la ville de Neuchâtel furent l'œuvre de nos jeunes. L'enseignant a donc ici tout le loisir d'évaluer les progrès de ses étudiants. Comme la réalisation va être présentée à l'extérieure, les élèves acceptent en général plus facilement de corriger leur production écrite.

Les enfants ont donc dû apprendre à utiliser efficacement le traitement de texte informatique, ainsi que Power Point pour les présentations publiques. Un site internet a également été mis en ligne sous la rubrique « actualité » du site de la fondation Borel www.fondationborel.ch. A nouveau, il a fallu maîtriser le français, mais également la prise d'images et de vidéos pour y inclure des photos ainsi que des extraits de film.

Endurance

Il est important que l'élève ait l'occasion de voir son projet avancer pour pouvoir prendre confiance en lui. Nous sommes dans une société du tout, tout de suite, et un projet de longue haleine comme celui-ci (deux ans) force les participants à être endurants, à se fixer des objectifs progressifs, car le découragement n'est jamais très loin et pour rester motivés, les élèves doivent percevoir clairement les étapes qui jalonnent le projet. La construction du hangar, le retournement de la coque, la pose du pont, la peinture, la pose de l'accastillage et enfin le baptême furent autant d'échelons à gravir pour atteindre l'objectif final.

Estime de soi

Nos élèves ont souvent très peu confiance en eux et la pédagogie du projet permet d'avoir une action sur l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Pour cela, le projet doit pouvoir être reconnu à plus ou moins large échelle. Nous avons fait appel à différents médias (l'Express, Canal Alpha, Nautisme Romand, TSR, RTN), afin de permettre aux élèves de se rendre compte qu'ils sont capables de faire de grandes choses. Cette étape du projet n'est pas à négliger, car même si l'élève a accumulé de nouvelles connaissances et savoir-faire, son estime est souvent si basse qu'il aura tendance à dénigrer son travail. Le fait de montrer à un large public ce qu'il a fait, donne automatiquement de l'importance à sa réalisation et du même coup rehausse son estime.

Le projet doit représenter un challenge

La notion de dépassement doit être présente dans le projet, sinon l'élève n'aura pas l'impression d'avoir accompli une réalisation dont il peut être fier et il n'y aura aucun bénéfice, au contraire l'élève aura le sentiment d'avoir perdu son temps.

Seule la réussite d'une entreprise difficile peut positiver l'image négative que des élèves, placés par la société (famille comprise) en situation de dominés ont d'eux-mêmes.

La construction du VMG 25



Au vu des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement des jeunes placés, une telle entreprise a représenté un défi majeur. Imaginez qu'un travail « professionnel » puisse être réalisé ici a montré le potentiel souvent masqué de nos jeunes institutionnalisés. Le résultat est édifiant !

Après avoir réuni tout le nécessaire pour envisager la construction, les élèves se sont rapidement appropriés cette aventure le jour où nous sommes allés chercher le kit de planches destiné à sa construction.

Inutile de dire que 300kg de planches découpées en pièces démontre l'étendue des 2 ans de travail qui allait suivre l'instant symbolique de l'arrivée du VMG 25 à la Fondation Borel. Dans un monde adolescent rimant souvent avec présent, la représentation de la démarche à effectuer avant de pouvoir un jour naviguer prenait ici toute sa dimension. Comment leur expliquer que le travail était réalisable, que ce projet était possible, mais que la route serait longue, que la construction ne se ferait pas sans difficulté, que les étapes une à une représenteraient un labeur à ne pas négliger.

Valeurs transmises

Comment transmettre également combien de valeurs allaient être découvertes, combien d'apprentissages seraient cumulés. Que cette construction a une symbolique comme préalablement exprimé, que la fierté du travail réalisé serait à l'égal de l'investissement personnel donné.

Chargé de cet élan, avril 2009, la construction a commencé !

Par équipe de deux, trois, quatre enfants, un long travail d'équipe a débuté. Mesures à tout instant, petits calculs incessants, apprentissages des premiers termes techniques, des différents produits utilisés, des outils spécifiques à la construction, lecture des procédures à respecter, de la vitesse de travail à gérer, étapes après étapes, toute une panoplie de règles ont été appliquées pour le bon déroulement du travail de l'équipe, pour le bon déroulement de cette réalisation.

Nous pourrions ici développer tous les éléments qu'un travail de 3 ans avec des élèves difficiles peut susciter. Nous nous en tiendrons à certains aspects largement vécus et travaillés par les quelques 60 jeunes investis à l'unisson du bon sens de cette construction :

- Organisation du travail, application, concentration, endurance, respect strict de consignes, propreté, gestion du stress, efficacité constante, mais aussi et surtout travail en équipe, solidarité, gestion du fonctionnement d'autrui, convivialité, intimité, partage d'expériences et de quotidien.

Travaux réalisés



Du charpentier au peintre en passant par le menuisier, le constructeur naval, le fabricant de voile, le carrossier, ... les jeunes ont touché un éventail de métiers et de règles respectives à chacun de ceux-ci.

Après les phases de collage, de stratification, de mastiquage, de ponçage, de re-collage, re-mastiquage, re-ponçage et enfin peinture et accastillage, le bateau a pris son allure sportive définitive.

C'est au travers de ces multiples étapes que les élèves ont pu prendre conscience de la complexité du travail et du temps à investir pour une exécution dans les règles de l'art.

Parallèlement, les jeunes ont eu la chance de se rendre dans des entreprises partenaires pour réaliser les appendices et voiles du bateau.

En résumé, une véritable foison d'habitus à développer pour avancer vers ce qui sera, toute leur vie durant, un symbole visuel de leur passage à la Fondation Borel, mais aussi et surtout un panel d'apprentissages utiles pour toute leur vie ainsi qu'une démarche aboutie pour faire des liens entre le scolaire et la pratique.

Une quantité d'expériences, une succession d'épisodes matérialisés en un bateau qui aujourd'hui avance au gré du vent.

La navigation du FireFly

Après toutes les étapes qui ont permis au FireFly de voir le jour et qui ont surtout permis aux jeunes de l'institution de vivre une expérience riche tant par la découverte, la participation et l'investissement qui les ont mené tout naturellement à l'appropriation de ce projet d'envergure, débute pour le FireFly ce qui est la vocation de toute embarcation : naviguer et emmener à son bord tous les jeunes ayant pris part, de près ou de loin, à sa réalisation. Sensation forte assurée !

C'est donc là qu'une nouvelle aventure commence, celle de la découverte de la voile, de son vocabulaire, de ses techniques, de la connaissance des éléments propres à sa pratique que sont l'eau et le vent. De nombreuses notions peuvent alors être abordées : la découverte et le respect d'un milieu naturel, la météorologie, la tactique et la stratégie ou encore la mécanique des fluides. Sans oublier le côté affectif et relationnel, l'appartenance à un équipage au sein duquel chacun a un rôle précis à jouer pour la bonne marche du voilier, la collaboration et la coordination entre les membres de cet équipage.



Une fois la construction terminée, posséder un voilier signifie aussi un investissement permanent, de temps et d'argent. Il faut en effet l'entretenir et supporter les nombreux frais inhérent à son utilisation. Assurance, taxe de navigation et d'amarrage, entretien des éléments d'accastillage et des voiles. Autant de dépenses annuelles qu'il va falloir supporter. L'organisation et/ou la participation des jeunes et des adultes à diverses manifestations permettront de récolter les fonds nécessaires d'une part mais aussi de rester ouvert sur l'extérieur, année après année.

Après une saison 2010 prometteuse et notre participation à plusieurs régates, notamment le prestigieux et populaire Bol d'Or du lac Léman, la saison 2011 s'annonce donc forte en émotion et en apprentissage. Le FireFly prendra le départ de nombreuses régates sur le lac de Neuchâtel et sur le Léman.

Lors d'un premier moment de rencontre durant lequel nous avons abordé la nouvelle saison,

les jeunes ont témoigné, par leur engouement à vouloir faire partie de l'équipage navigant du FireFly, leur fierté et leur grande motivation pour la suite de cette belle aventure.

Ainsi, chaque mercredi, le FireFly participera aux régates d'entraînement du Cercle de la voile de Neuchâtel.

De nombreuses régates de la FVLJ (Fédération de Voile des Lacs Jurassiens) sont d'ores et déjà agendées, tout cela sans compter les sorties régulières durant lesquelles chacun pourra découvrir et apprendre l'art complexe de la navigation, goûter aux joies de barrer ce magnifique voilier et de participer aux manœuvres, bordant ou choquant les écoutes pour un virement parfait ou un réglage optimal.

Le bateau de l'institution est une magnifique réalisation dont chaque jeune peut être fier, c'est un bateau à vocation régatère qui a le potentiel de se mesurer avec les plus rapides.

Ce sera avec grand plaisir que nous partagerons avec vous nos joies ou nos peines d'après régates, tout enivrés encore des heures passées sur l'eau !

Sponsors et soutiens principaux

Pour l'initiation du projet :

Fondation Isabelle Hafen

Et les principaux soutiens suivants :

Monsieur André Glauser
Monsieur Jean-Louis Frei
Monsieur Sébastien Schertenleib, AirWood
Ataraxie Club
Chantier naval Luthi
Chantier naval Duvoisin
Chantier naval Liechi
Bucher et walt
Kiwanis club
Lion's club
Projuventute

Geiser Alexandre
Grob Laurent
Schaer Olivier
Lacreuse Jean-Philippe

¹ HUBER,M. Apprendre en projet. Lyon : Chronique Sociale, 1999. p.1

² HUBER, M. Apprendre en projet, Lyon : Chronique Sociale, 1999, p.84

³ HUBER,M. Apprendre en projet. Lyon : Chronique Sociale, 1999. p.55

⁴ HUBER,M. Apprendre en projet. Lyon : Chronique Sociale, 1999. p.84

RAPPORT DU MÉDECIN-CHEF DE L'ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE Année 2010

Le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) a pris forme. Le CNPea a maintenu ses prestations vis-à-vis de l'ambulatoire, des institutions et de l'hospitalier. Il a porté une attention particulière à l'économicité de ses prestations ainsi qu'à une facturation adéquate.

A la Fondation Borel, le Dr Farshid Sadeghi a cessé son activité pour poursuivre sa formation de psychiatre pour adultes dans le département de la psychiatrie de l'adulte du CNP. Il a été remplacé par la Dresse Alina Tiulete, qui termine sa formation en tant que pédopsychiatre. Cette médecin expérimentée a pris la relève rapidement et assure aujourd'hui, avec Mme Annick Crausaz, psychologue-psychothérapeute, les prestations au sein de la Fondation Borel. Cette équipe est encadrée par le Dr Borbély, médecin-adjoint du site ambulatoire de La Chaux-de-Fonds.

Dans le courant de l'année, le mandat de prestations a été revu ainsi que les rôles spécifiques différenciés entre les équipes pédagogique et thérapeutique. Ainsi, l'équipe thérapeutique peut à nouveau participer aux entretiens d'admission; c'est elle qui fournit la supervision des prises en charge extérieures (PCE).

Au niveau clinique, la relation entre les prestations institutionnelles, l'ambulatoire et l'hospitalier a démontré la nécessité d'une réarticulation et d'une bonne collaboration entre ces différents domaines. Cela s'est avéré surtout pour des jeunes en rupture, pour lesquels une hospitalisation au CNP-site de Préfargier était nécessaire. Ainsi, la continuité des soins est assurée sans perte d'informations et de temps.

En 2011, la révision des mandats de prestations tout comme l'actualisation et l'harmonisation des conventions liant le CNPea avec les institutions du canton, en collaboration avec le Service cantonal des établissements spécialisés (SES), seront entreprises.

Dr Michael Renk

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORÉ AVEC
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2010**

Entreprise	Métier exercé	Responsable	Adresse
Rollier J.-C.	Serrurier		Rue du Forgeron 23 2065 Savagnier
Rouiller Luc	Constructeur métallique		Rue des Monts 4 2053 Cernier
Garage Javet	Mécanicien automobile		Grand'Rue 68 2054 Chézard-St-Martin
Garage Chatelain SA	Mécanicien automobile	M. C. Pessotto	Grand'Rue 15 2056 Dombresson
Metro Boutique	Gestionnaire de vente	Mme C. Beuret	Rue de l'Hôpital 20 2000 Neuchâtel
Piemontesi Savagnier SA	Maçon	M. Sandoz	Rue des Venelles 5 2065 Savagnier
Bertschinger Walo SA	Maçon	M. Haussener	Chemin des Conrardes 8 2017 Boudry
MIGROS Magasin MM	Vendeur en commerce du détail	Mme Gosserez	Rue Comble Emine 5 2053 Cernier
Gabus F. & Cie	Installateur sanitaire	M. F. Gabus	Sous le Chêne 2 2043 Boudevilliers
Metro Boutique	Gestionnaire		Avenue Léopold-Robert 19 2300 La Chaux-de-Fonds
Garage Winkler SA	Mécanicien de maintenance		Rue Numa-Droz 132 2300 La Chaux-de-Fonds
Châtelain-Info	Informaticien	M. T. Châtelain	Avenue Léopold-Robert 114 2300 La Chaux-de-Fonds
Racine Rémy	Agriculteur		Allée des Peupliers 10 2056 Dombresson
Manège de Fenin	Gardien de cheval	M. D. Schneider	Chemin du Manège 2063 Fenin
UFAI	Horticulteur	M. G. Tschopp	Route de l'Aurore 6 2053 Cernier
Foyer DSR ETA	Aide cuisinier	M. Richardin	2052 Fontainemelon
Hôpital Neuchâtelois du Val-de-Ruz	Cuisinier	M. Gigon	2046 Fontaines
Entreprise forestière Niederhauser	Forestier-bûcheron	M. D. Niederhauser	2058 Le Pâquier
Bureau communal	Employé de commerce	M. Bachmann	Chemin du Collège 1 2046 Fontaines
Carrosserie Sylvain Zaugg	Peintre en carrosserie		Rue Comble Emine 11 2053 Cernier
Lienher SA	Menuisier		Rue des Corbes 27 2065 Savagnier
Fabrique de fenêtres SENN Automobiles SA	Tôlier-carrossier		Rue des Crêtets 90 2300 La Chaux-de-Fonds
Favre Marc Sàrl	Menuisier	M. M. Favre	Rue du Grand-Chézard 8 2054 Chézard-St-Martin
Metalem SA	Cadranographe	M. J.-F. Thaleim	Rue de la Concorde 29 2400 Le Locle

Entreprise	Métier exercé	Responsable	Adresse
Home Le Temps Présent	Cuisinier	M. Morel	Rue des Granges 11 2300 La Chaux-de-Fonds
Graf Claude-Alain	Maçon-carreleur		Grand'Rue 38 2054 Chézard-St-Martin
DEAGOSTINI SA	Peintre en bâtiment		Rue de la Société 6 2013 Colombier
El Gaucho	Cuisinier	M. Di Batista	Bois du Pâquier 1 2053 Cernier
Hamel & Kaech SA	Paysagiste-horticulteur		Rue de la Croix 24 2822 Courroux
Menuiserie Ostorero Sàrl	Menuisier		Chemin Petit-Val 2b 2740 Moutier
SLEN.ch	Installateur technique audio	M. G. Perret	Rue de la Gare 31 2022 Bevaix
Grand Hôtel Les Endroits	Cuisinier	M. F. Vogt	Boulevard des Endroits 96 2300 La Chaux-de-Fonds
Crèche P'tits Flocons	Educatrice de la petite enfance	Mme N. Amaya	Chemin du Ruz Chasseran 1 2056 Dombresson
Boîte à Voiles Sàrl	Fabriqueur de voiles	M. J.-P. Oudot	Rue de l'Hôtel-de-Ville 12 1470 Estavayer-le-Lac
Schoor Roland Création et entretien de jardin	Horticulteur-paysagiste		Les Perveuils 2074 Marin-Epagnier
Boulangerie Achini	Boulangier	M. J.-F. Achini	Rue du Temple 1 2400 Le Locle
ElectroPro SA	Electricien de montage	M. N. Da Cunha	Rue G. de Vergy 2 2053 Cernier
Rouge de Mars	Graphiste	M. F. Noguera	Ch. de la Boine 29 2000 Neuchâtel
Marti-Sports	Gestionnaire de commerce du détail		Fausses-Brayes 3 2000 Neuchâtel
Restaurant du poisson	Spécialiste en restauration	Mme Isler	Rue des Epancheurs 1 2012 Auvernier
Restaurant du Golf	Spécialiste en restauration		Route Voens 1 2072 St-Blaise
Hôtel Beaulac	Spécialiste en restauration	M. Rousseau	Esplanade Léopold-Robert 2 2000 Neuchâtel
Cabinet dentaire Dr. Jean-Pierre Aeschlimann	Assistante dentaire	M. J.-P. Aeschlimann	Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel
Administration communale de Cernier	Employé de Commerce		Rue de l'Epervier 6 2053 Cernier
La Bulle à Jouets	Vendeur en commerce du détail		Grand-Rue 2 2034 Peseux
Garage Sport Dual	Mécanicien de maintenance	M. A. Dubois	Rue Girardet 37 2400 Le Locle
Salon de coiffure Jannou	Coiffeuse	M. A. Vaucher	Rue de la Chapelle 17 2034 Peseux
Jardin botanique	Floriculteur-horticulteur	M. L. Oppliger	Pertuis-du-Sault 58 2000 Neuchâtel
Loup Fleurs	Floriculteur-horticulteur		Rue de la Combe 1 2054 Chézard-St-Martin
Le Jardin des senteurs	Horticulteur	M. Ph. Détraz	Rue de la Dîme 79 2000 Neuchâtel

EPHEMERIDE ANNEE 2010

29-30 janvier	Vente du mimosa.
3 février	Séance extraordinaire de la Commission de surveillance.
15 au 18 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle.
22 au 26 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
21 avril au 26 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied. (14 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
28 mai	Commission de surveillance.
2 au 30 juin	Trans-Neuchâteloise. Course de VTT : 5 étapes le mercredi soir. (8 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
7 au 11 juin	Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle.
30 juin au 2 juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
2 juillet	Fête de fin d'année scolaire sur le thème du cinéma.
2 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
2 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
4 au 9 juillet	Participation pour 1 élève au « Camp du cœur » : trial.
5 au 16 juillet	Camp d'été institutionnel dans les Vosges, à Gérardmer.
21 août	Sortie du personnel.
30 août au 3 septembre	Classes vertes.
13 au 17 septembre	Camp de la Préformation.
22 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
28 septembre	Soirée « Portes ouvertes » : présentation de la Préformation modulable.
30 septembre	Torrée des classes internes aux Quatre Tilleuls.
19 novembre	Commission de surveillance.
6 décembre	Saint-Nicolas.
22 décembre	Noël de la Fondation Borel.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2010

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilles	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
Mlle	KOHLER Noémie	apprentie employée de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DE GROOT Meike	institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	maîtresse ACO*
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	RAWYLER Catherine	maîtresse ACO*
Mme	ROBBIANI Christiane	maîtresse ACT *
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice
M.	SCHAER Olivier	instituteur*
Mme	SCHEUBER Anne-Tiphaine	institutrice*
M.	TOLK Vincent	instituteur
M.	WEBER Yann	maître EPS*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DELEMONTE Estelle	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
M.	DUARTE Tiago	éducateur*
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
Mme	GAINON-KACSOH Marta	éducatrice*
M.	GAMBS Alan	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	HILTPOLD Fanny	éducatrice
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	MOSSET Arielle	éducatrice
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
Mme	PARIS-BÜRGI Marie	éducatrice*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	ROBBIANI Angelo	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	VOGT Marie	éducatrice*
M.	WEBER Yann	éducateur*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2010

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de piquet)

Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de piquet*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de piquet*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
M.	MATILE Jean-Daniel	veilleur / service de piquet*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse / service de piquet*

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Micheline	aide concierge / remplaçante cuisinier*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
M.	BINDITH Eric	concierge*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	KUENZI Denise	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	OPPLIGER Sylvia	aide concierge*
M.	URFER Philippe	cuisinier
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*
Mme	VOISIN Anne	aide de cuisine*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	BORBELY Peter	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*

b) Psychomotricité

Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*
-----	-------------------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

* temps partiels

LISTE DES DONS EN ESPECES ET EN NATURE

Exercice 2010

Dons en espèces

Commune de Savagnier, Savagnier	250.00
Akzo Nobel Coatings SA/Sikkens/Herbol/Swisslack, Crissier	500.00
Royal Diffusion, M. Rémy Froidevaux, Dombresson	100.00
PharmaciePlus Marti, Mme Ariane Marti, Cernier	50.00
Union des Dames Paysannes du Val-de-Ruz	100.00
Mme Sylvia Oppliger, Le Pâquier	50.00
PEBACO, M. Jean-François Evard, Dombresson	101.50
Mme et M. Rose-Marie et Eric Bindith, Dombresson	120.00
Mme et M. Marguerite et René Sommer, Les Vieux-Prés	200.00
Botteron Transports SA, Chézard-St-Martin	30.00
M. J. Virgilio, deuil Jean-Claude Cornu	30.00
Mme Lucienne Cornu-Béguin, deuil Jean-Claude Cornu	50.00
M. Pietro Pesenti, deuil Jean-Claude Cornu	40.00
Total en CHF	1'621.50

Dons en faveur du projet bateau

Lions Club et KIWANIS Club	16'000.00
F. Bernasconi et Cie SA, Les Geneveys-sur-Coffrane	5'000.00
M. Jean-Claude Du Pasquier, Neuchâtel	1'070.00
Cercle de la Voile de Neuchâtel, Neuchâtel	900.00
Lions Club Rives et Vallées	6'000.00
Fivaz Matériaux SA, Boudevilliers	100.00
M. Jean-Claude Rollier, Boudevilliers	100.00
M. Jean-Louis Frei, La Neuveville	1'000.00
Total en CHF	30'170.00

Total des dons en CHF	31'791.50
------------------------------	------------------

Dons en nature

- Editions G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T.9.
- Diverses entreprises régionales, lots pour la tombola "12 heures du Fromage" en faveur du projet bateau.
- Madame Jeanine Emery-Marchand, Marin, vêtements tricotés.
- Madame Ida Rothen, Fontaines, vêtements.
- Madame et Monsieur Jacques Michel, Le Fuet, un vélo.
- Madame Nathalie Utrera, Cressier, meubles.
- Coop Suisse Romande, Renens, bons d'achat.
- Monsieur Ralph Schafflützel, Neuchâtel, livres, bandes dessinées et calendriers.
- E. Beffa SA, Neuchâtel, matériaux de peinture et 50% sur les sprays pour le projet "Collège Style".
- Madame Michèle Rodé, Neuchâtel, matériel destiné à l'art-thérapie.
- MM. Luc Rouiller et Sébastien Schertenleib, Chantier Naval Luthi, Voiles Gautier, Duvoisin Nautique, engagement en faveur du projet bateau.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Vendredi, le 8 avril 2011, notre directeur, Jean-Marie Villat accompagné de l'administrateur, Patrick Melichar, ainsi que les commissaires vérificateurs, Mme Christine Fischer et M. Andres Stamm ont tenu leur séance annuelle au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson.

Fidèles à nos habitudes, nous avons passé au crible les comptes de l'année écoulée et entretenu une discussion nourrie relative au déroulement de la vie quotidienne dans l'institution.

Comptes 2010

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes basés sur un rapport préalable de la société fiduciaire E. Deuber, expert-réviseur agréé. La Commission de surveillance se prononcera lors de sa prochaine séance du 13 mai 2011, sur le rapport définitif comprenant quelques ajustements et précisions complémentaires.

La révision a été effectuée conformément à l'art. 19 de nos statuts, aux prescriptions cantonales en vigueur et en particulier aux directives de l'Office des Etablissements Spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Les chiffres des trois postes principaux des comptes 2010 dévoilent des améliorations réjouissantes par rapport au budget 2010 et aux comptes des années précédentes.

Ainsi, les charges d'exploitation sont de l'ordre de 3 % inférieur à celles du budget 2010 et sont proches de celles des comptes de 2008. Ensuite, les produits d'exploitation se sont améliorés de près de 4 % par rapport au budget 2010 et ne sont pas loin de ceux de l'année record de 2007. Et, finalement, le résultat des chiffres précédents nous procure une embellie au niveau de l'excédent des charges de 9 % par rapport au budget 2010 ; cet excédent se situe également légèrement en dessous de celui des comptes de 2008.

Passant en vue plusieurs positions en détail, nous avons obtenu les explications nécessaires et les renseignements souhaités.

Exploitant les idées d'un petit groupe de travail, créé par quelques professionnels d'autres instituts du canton, notre administrateur, au gré d'un effort qui mérite tout notre respect, a développé durant l'année 2010 un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels.

Les commissaires vérificateurs ont apprécié l'excellence de la gestion financière du Centre de la part de M. Patrick Melichar et le remercient vivement de la tenue exemplaire des comptes.

Vie de la maison

Notre institution s'occupe actuellement d'une 60aine d'enfants. 45, répartis en 5 groupes éducatifs de 9 enfants, sont suivis en internat ou internat individualisé et une 15aine bénéficient d'un soutien en PCI ou en PCE.

Le groupe expérimental PCI, qui avait débuté en été 2009, accompagné par un groupe technique de contrôle et soutenu financièrement par la Loterie Romande ainsi que l'Etat de Neuchâtel, suit sont cours. Il prendra fin au courant de l'année prochaine et bénéficiera d'un rapport de circonstance.

Le différend entre les responsables du CPNea et notre Fondation a trouvé une issue heureuse, grâce à l'habilité et la souplesse des négociateurs des deux parties. La détermination de la Fondation Borel dans son entier n'est pas étrangère non plus à l'arrangement conclu. Ainsi, le terme « thérapeutique » dans la dénomination de notre Fondation devrait être sauvé pour un certain temps.

Les violences, les fugues et la drogue douce sont un mal sournois et appartiennent malheureusement toujours au quotidien de notre institution. Elles sont traitées au fur et à mesure par les éducateurs qui bénéficient, si nécessaire, du soutien de la direction.

Conclusions

Une fois de plus nous aimerions remercier vivement l'ensemble de l'équipe du Centre et lui exprimer notre gratitude pour ses efforts et son engagement, au profit de ces enfants particulièrement démunis et défavorisés.

Les commissaires vérificateurs adressent enfin leurs sincères remerciements aux membres de la direction de l'institution.

Les commissaires vérificateurs :

Christine Fischer

Andres Stamm